



# FORMATION COACTIVITÉ (RSO) OPÉRATEURS

	Durée de la formation <b>1,5 jours</b>
	Stagiaires Max <b>12</b>
	Cible <b>Opérateur concerné ou susceptible d'être concerné par les missions de Représentant de la Sécurité Opérationnelle (RSO)</b>
	Rythme de formation <b>Théorie + Pratique</b>
	Type de formation <b>Présentiel</b>
	Tarif <b>545 € HT par personne</b> <b>3 520 € HT la session (min 7-max 12)</b>

## FORMATION COACTIVITÉ (RSO) OPÉRATEURS

Cette formation a pour objectif de doter les opérateurs des compétences nécessaires à la réalisation de leurs missions dans les situations de coactivité.

NOTE DE SATISFACTION (2025): 3,33 / 5

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- Définir les mots clés et les acteurs sécurité.
- Décrire les organisations en matière de coactivité.
- Expliquer les missions du Représentant SNCF sur le chantier et du RSO.
- Décrire et mettre en pratique le circuit d'autorisation en zone à risques ferroviaires.
- Énoncer les autres autorisations existantes dans le cadre de cette mission.

### PRÉ-REQUIS

- Être formé aux bases de la Sécurité Ferroviaire et à la mission « Agent Sécurité du Personnel » (TESM)
- Avoir le niveau d'aptitude physique et psychologique correspondant.

### PROGRAMME

- Définir les principales définitions.
- Identifier les acteurs terrain.
- Citer le champ d'application du Décret 92 et Décret 94
- Définir les types d'organisation.
- Définir les documents de sécurité.
- Citer les compétences et moyens nécessaires à la mission.
- Décrire la mission de façon chronologique.
- Résoudre les situations d'urgence.
- Définir la zone à risques ferroviaires.
- Décrire le principe du circuit d'autorisation
- Définir le rôle du RSNCF sur le chantier ou RSO dans ce nouveau circuit.
- Appliquer le circuit d'autorisation ferroviaire.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en salle ( partie théorique sur la base de la fiche PGAMS ).
- Formation pratique.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

**SATISFACTION** : À la fin de chaque formation, un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire.

**CONNAISSANCES** : À la fin de la formation, une évaluation des connaissances est réalisée (exemples : question à choix multiples, questions ouvertes, exercices, étude de cas, etc..) selon le respect de la grille SAMI.